

COMMUNIQUE N° 06 / 0239 / MINESUP/DAUQ/SDEAC du 23 MAI 2016
Portant ouverture du concours d'entrée en **troisième année** de la Faculté de Génie Industriel de l'Université de Douala, au titre de l'année académique 2016/2017

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMUNIQUE :

Il est porté à la connaissance:

- des étudiants de troisièmes années de cycle universitaire scientifique et technologique ;
- des licences scientifiques (Mathématiques, Physiques) ;
- des diplômés d'ingénieur des travaux ;
- des licences en technologie ;
- tout autre diplôme équivalent délivré par le ministère de l'Enseignement Supérieur.

qu'un concours sur épreuves pour le recrutement de soixante dix (70) étudiants en troisième année des filières de Technologie de Construction Industrielle, Hygiène, Sûreté et Sécurité Industrielle, Pêche Industrielle, Technologie Automobile, Télécommunication et Technologie de l'Information et de la communication, Génie Civil et Robotique Industrielle de la Faculté de Génie Industriel de l'Université de Douala ; à raison de dix (10) étudiants par filière est ouvert dans le centre unique de Douala. Le concours comporte une épreuve écrite de spécialité ; **Il n'y aura pas d'examen oral.**

L'inscription au concours se fait en ligne sur le site web de la FGI à l'adresse:
www.fgi-ud.org

Les dossiers de candidature comprennent les pièces suivantes :

- Une fiche individuelle à télécharger sur le site web: www.fgi-ud.org dûment remplie et timbrée à 1000 frs Cfa par le candidat ;
- Une photocopie certifiée conforme d'acte de naissance datant de moins de trois mois signée par une autorité compétente;
- Une photocopie certifiée conforme du diplôme donnant droit au concours ou une attestation de réussite à ce diplôme le cas échéant signée par une autorité administrative compétente ;
- Des photocopies certifiées conformes des relevés des notes de première, deuxième et troisième années signées à l'établissement;
- Des photocopies certifiées conformes du Probatoire ou du GCE-OL et du Baccalauréat ou du GCE-AL selon le cas signées par l'autorité administrative compétente ;
- Un certificat médical dûment établi et délivré par un médecin de l'administration attestant que le candidat est apte à suivre des études supérieures ;
- Quatre cartes photos d'identité 4 x 4 portant les noms et prénoms du candidat au verso ;
- Une enveloppe format A4 timbrée à 400 F CFA à l'adresse du candidat ;
- Les candidats au concours d'entrée en troisième année doivent être âgés de trente deux (32) ans au plus au premier janvier 2016 de l'année du concours.

Les droits d'inscription au concours s'élèvent à **trente mille (30 000) FCFA** payable à la banque **UBA, compte n° 0 100 500 000 287** de la Faculté de Génie Industriel de l'Université de Douala ou **par les services d'Express Union pour les villes où UBA n'existe pas** contre une quittance à joindre obligatoirement au dossier de candidature. Ces

droits, non remboursables, sont destinés à couvrir les charges générées par l'organisation du concours.

Les dossiers complets doivent parvenir au Service de la Scolarité de la Faculté de Génie Industriel de l'Université de Douala, B.P. 2701 Douala, **le Mardi 12 Juillet 2016** au plus tard à **15h 30mn.**

Seuls les candidats ayant présenté un dossier réglementaire complet seront autorisés à composer. Ils devront alors se munir de leur carte nationale d'identité qui leur sera exigée.

Le concours aura lieu le **Samedi 23 Juillet 2016** à partir de **8 heures** dans le centre cité ci-dessus.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

A circular official stamp in red ink is centered on the page. The text within the stamp includes "REPUBLIQUE DU CAMEROUN" at the top, "MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR" around the bottom edge, and "MI HER EDUC SUP" in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Jacques FAME NDONGO